



MedinCell s'associe pour exploiter le potentiel financier de sa technologie dans la santé animale

Euronext: MEDCL • Montpellier - France • 28 août 2019 • 17h45 (CEST)

MedinCell s'associe aux américains de Cornerstone Animal Health pour développer une gamme de produits vétérinaires injectables à action prolongée basée sur sa technologie BEPO®.

Cornerstone est une société américaine de santé animale fondée par des experts reconnus de l'industrie, pour la plupart anciens managers de sociétés emblématiques du secteur telles que Pfizer Animal Health (Zoetis), Merck Animal Health ou Merial. L'équipe de Cornerstone dispose d'un vaste réseau et d'une solide expérience allant du développement réglementaire à la mise sur le marché de produits innovants, en passant par la gestion des canaux de distribution de produits vétérinaires. En tant qu'entrepreneurs indépendants, les fondateurs de Cornerstone ont également commercialisé avec succès de nombreux produits pour les animaux de compagnie et les animaux destinés à l'alimentation.

Cornerstone sera en charge de financer et de superviser le développement réglementaire des produits et de leur commercialisation, directement ou sous licence. Ce partenariat vise à concrétiser le potentiel financier de BEPO® en matière de santé animale afin d'accélérer la rentabilité de MedinCell et de générer des bénéfices durables sur le long terme. L'accord de joint-venture envisagé est structuré de manière à limiter l'impact sur la trésorerie et les ressources de MedinCell.

Basé sur un principe actif déjà largement utilisé, le premier produit devrait être un traitement de 5 à 7 jours ciblant la douleur aiguë chez les animaux de compagnie. Il est déjà en phase de formulation et pourrait entrer en développement réglementaire en 2020. D'autres produits devraient entrer en phase de formulation en 2020.

La santé animale présente un profil de risque attrayant. Les produits peuvent être testés chez l'espèce cible dès la phase de recherche de formulation, les délais de développement sont plus courts et les montants moindres par rapport à la santé humaine.

“La santé animale est une réelle opportunité que nous pouvons concrétiser grâce à notre partenariat avec Cornerstone,” a déclaré Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell. “Nous avons collaboré avec cette équipe dans le passé et leur faisons entièrement confiance pour développer ensemble des produits à action prolongée spécialement conçus pour les animaux.”

“Grâce à leurs avantages, les produits injectables à action prolongée devraient être rapidement adoptés par les vétérinaires et les propriétaires d'animaux de compagnie pour qui l'observance et la facilité d'adoption sont des enjeux majeurs”, a déclaré Vince Palasota, Directeur Général de Cornerstone Animal Health. “A titre d'exemple, notre premier produit en développement vise à offrir jusqu'à 7 jours de gestion de la douleur, qu'elle fasse ou non suite à une opération, après une seule injection sous-cutanée faite par le vétérinaire. Le propriétaire n'a plus rien à faire tout en ayant l'assurance que son animal de compagnie reçoive la dose appropriée pour une gestion adéquate de la douleur.”

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa

technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 130 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

Contacts

MedinCell

David Heuzé
Communication leader
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap

Louis-Victor Delouvrier / Alexia Faure
Relations investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui voudraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.